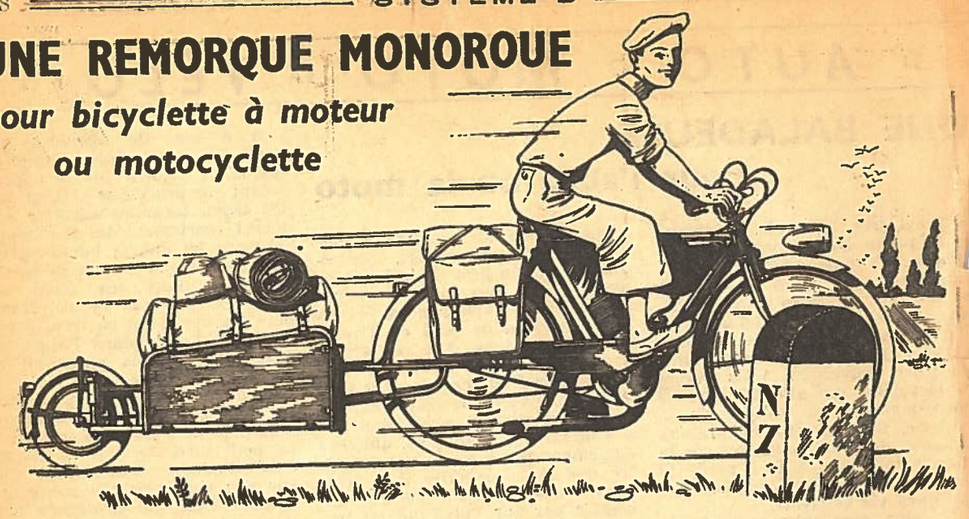
UNE REMORQUE MONOROUE

pour bicyclette à moteur ou motocyclette



Organisation générale de la remorque.

La remorque permet le transport de bagages, de matériel de camping, éventuellement d'un bébé par adjonction d'une petite carrosserie fermée (1). *Légère, bien suspendue, tenant parfaitement la route, elle peut être traînée par n'importe quelle machine à deux roues, y compris la bicyclette à moteur auxiliaire.*

D'une construction simple et relativement peu coûteuse, elle permet au bricoleur de la réaliser avec un outillage peu important mais avec l'emploi obligatoire de la soudure autogène. Elle est entièrement réalisée avec des tubes qui se trouvent sans difficulté dans le commerce.

Construction du châssis.

La forme générale du châssis, vue en plan ou vue de côté, est celle d'un trapèze.

On commence par réaliser les deux cadres de côtés A en cintrant un tube électrique de 20 mm de diamètre, pour lui donner la forme d'un U renversé, beaucoup plus large que haut, aux branches inégales. L'ouverture de l'U est de 620 mm, la branche avant a 350 mm et la branche arrière 250 mm. L'U est fermé par un tube B, de même section, soudé à chaque extrémité.

Les deux cadres sont réunis par deux traverses C et D, en même tube, de 440 et 340 mm de longueur et deux traverses intermédiaires E, F, en fer plat de 4×20 mm. En outre deux traverses supérieures doublent C et D (*voir vue d'ensemble*) et sont soudées avant l'arrondi.

Quatre pattes P1, P2, P3, P4, en tôle percées de trous, sont soudées à l'intérieur des branches verticales du cadre. Elles servent à la fixation par vis des panneaux en contre-plaqué de côté. On retrouve les mêmes pattes sur C et D pour la fixation du fond, également en contre-plaqué.

Six petites brides sont de chaque côté soudées : 3 sur A et 3 sur B. Elles servent de passants aux courroies d'arrimage lorsqu'on supprime les panneaux de bois.

(1) Le transport derrière une motocyclette, à 25 cm du sol, d'un enfant qui respirerait en permanence les gaz d'échappement ne nous semble pas recommandable. (N. D. L. R.)

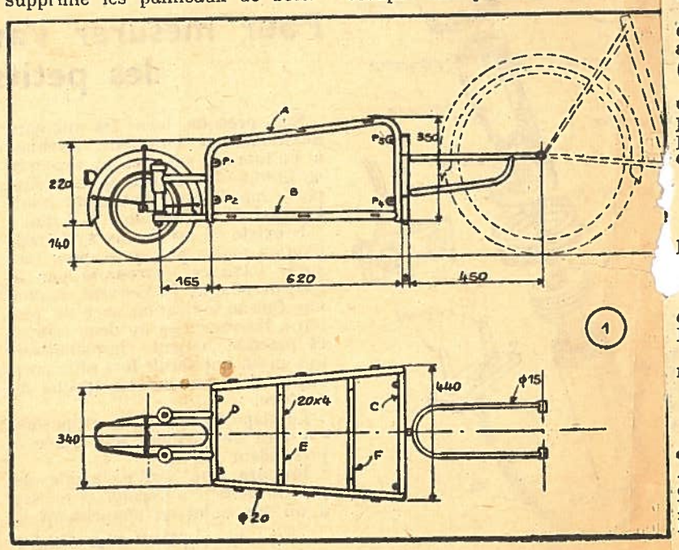
Suspension.

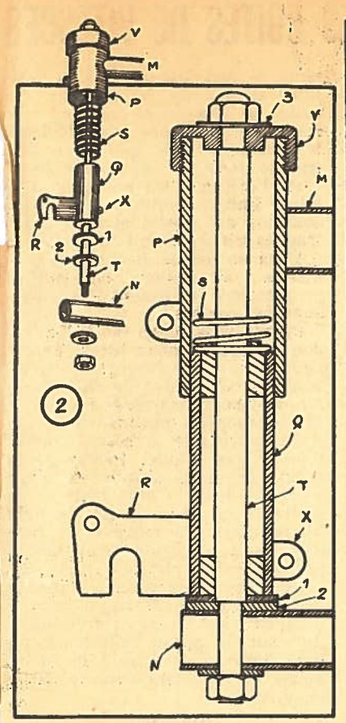
La suspension à ressorts à boudin est du type télescopique (*fig.* 2). De chaque côté de la roue de remorque on trouve les pièces suivantes :

1° Deux tubes parallèles M, N, de 20 mm de section, 165 mm de longueur, soudées aux traverses arrière du châssis (*voir vue d'ensemble*) ;

2° Un manchon P, de 27×34 m. de section, soudé à l'extrémité de M ;

3° Une tige T en acier étiré, de 10 mm de diamètre, filetée à chaque extrémité. T traverse l'extrémité de N et le manchon P suivant son axe et doit après montage occuper une position verticale ;





4° Un manchon coulissant Q, de 21×26 mm de section, portant une patte sur laquelle se fixe l'axe du moyeu de roue ;

5° Un ressort de soupape S qui s'appuie en bas sur une bague de bronze décolleté fermant Q. Ce même ressort bute en haut contre un chapeau V fermant P.

La tige T, bloquée par ses écrous, maintient en place V et Q avec interposition des rondelles 1 (caoutchouc), 2 et 3 en tôle.

Une petite patte en tôle, percée d'un trou, est soudée sur Q à l'opposé de R. Un trou est également percé dans R. Ils reçoivent les vis de fixation des tiges du garde-boue.

Roue et garde-boue.

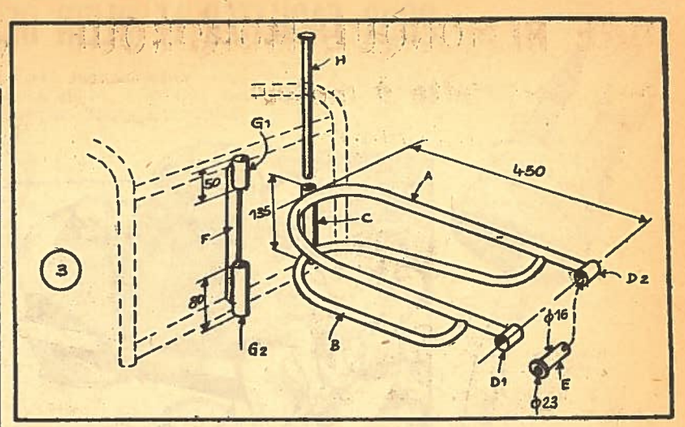
La roue « Baby Star » est fixée par son axe entre les deux pattes [illegible], exactement comme dans une fourche avant de bicyclette.

Le garde-boue très enveloppant est tenu par ses tiges vissées sur R et la patte de Q.

Un feu rouge est prévu à l'arrière.

Dispositif d'attache.

Le dispositif d'attache (*fig.* 3) comporte une fourche horizontale A de 415 mm de longueur de branche. Son ouverture correspond à la longueur du moyeu arrière du vélomoteur.

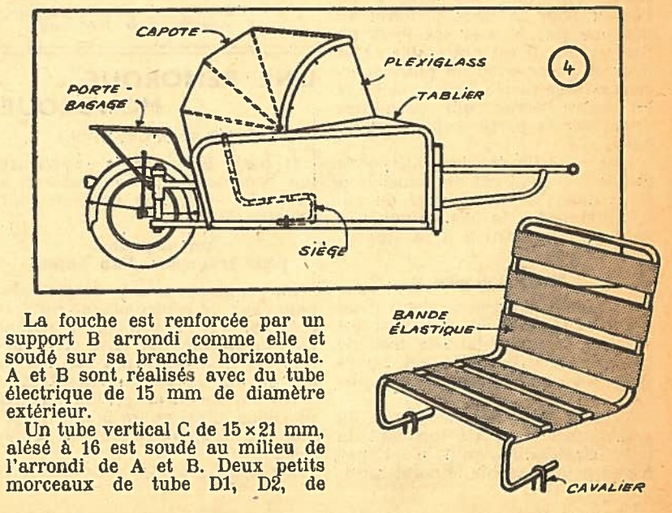


Matériel nécessaire :

Tube d'acier électrique, de 20 mm extérieur : 6 m ;
Tube même qualité, 15 mm : 2 m ;
Tubes de 15×21, 21×26, 27×34 : chutes ;
Fer plat 4×20 mm : 1 m 10 ;
Acier étiré de 10 mm de diamètre : 0 m 40 ;
Acier étiré de 16 mm de diamètre : 0 m 40 ;
Un raccord manchon pour tube 27×34 ;
Deux ressorts de soupape de 7 cm de hauteur, 25 mm de diamètre extérieur ;
Un jet de bronze de 25 mm de diamètre, 100 mm de hauteur ;
Une roue de bicyclette d'enfant, de 340 mm de diamètre extérieur, type « Baby Star » avec garde-boue ;
Ecrous, rondelles, clous, goupilles, etc. ;
Contre-plaqué de 5 mm.

15×21, alésés à 16,5 mm, sont soudés perpendiculairement aux extrémités de A. Dans des morceaux de tube D1, D2, s'emboîte une pièce E destinée à remplacer les écrous d'axe de moyeu. Ces deux pièces E portent un trou borgne taraudé au pas de l'axe et une goupille de 7 mm servant à leur blocage. Lorsque la remorque est en place derrière le vélomoteur, la fourche A oscille librement autour des pièces E. Il ne faudra pas oublier de graisser les surfaces en contact pour éviter tout grippage et un déblocage accidentel de E (prévoir un trou huileur).

Entre les deux traverses avant de la remorque, en leur milieu, on soude un tube vertical F de 20 mm (*fig.* 3). On soude ensuite sur F et les traverses deux morceaux de tube G1, G2, de 15×21 alésés à 16 mm, qui, avec C et l'axe H en acier étiré de 16 mm, constituent l'articulation verticale du système d'attache. *(Suite page 450.)*



La fouche est renforcée par un support B arrondi comme elle et soudé sur sa branche horizontale. A et B sont réalisés avec du tube électrique de 15 mm de diamètre extérieur.

Un tube vertical C de 15×21 mm, alésé à 16 est soudé au milieu de l'arrondi de A et B. Deux petits morceaux de tube D1, D2, de